

### « Discrimination au travail : que peut-on attendre du droit ? »

S'il existe, en général, un consensus sur les principes, chaque individu ne perçoit pas la discrimination au même endroit ; l'égalité se situe tantôt de manière indifférenciée, tantôt dans la différence elle-même.

Pour traiter de cette question en milieu professionnel, l'Université des cadres a invité, le 9 avril dernier, une professeure de droit public, Gwénaële CALVES qui enseigne notamment le droit de la non-discrimination à l'Université de Paris VII.

L'intervenante constate tout d'abord que la notion de discrimination est évolutive dans le temps ; le Législateur précise régulièrement les motifs de distinctions qui sont illicites : tout d'abord l'origine, l'appartenance ou la non-appartenance à une ethnie, une race, une nation, une religion (1972), puis le sexe, la situation familiale (1975), les mœurs (1985), le handicap (1989), l'état de santé (1990), les opinions politiques et les activités syndicales (1992), l'apparence physique, le patronyme, l'âge et les orientations sexuelles (2001), les caractéristiques génétiques (2002), la grossesse (2006), l'identité sexuelle, le harcèlement sexuel subi, refusé ou révélé (2012), le lieu de résidence (2014).

La discrimination se réfère donc à un acte qui constitue une pratique illégale, de nature à être pénalement sanctionnée et à ouvrir droit à réparation au profit de la victime. La victime peut déposer une plainte auprès du procureur de la République, du commissariat de police, de la gendarmerie ou du doyen des juges d'instruction du tribunal de grande instance.

Pour lutter contre ces actes délictueux, la mesure la plus importante est de rendre visible l'application du droit par la mise en place de procédures de signalements internes et de montrer à ceux qui seraient tentés de transgresser ces règles qu'il n'y aura aucune tolérance en la matière. L'une des orientations est de contrôler les acteurs des territoires par l'intermédiaire des plans locaux de lutte contre les discriminations, actuellement déployés dans cinq arrondissements.

Par ailleurs, il faut lutter contre les stéréotypes, le plus souvent, inconscients et ancrés dans l'imaginaire collectif, sachant qu'« il est plus facile de désagréger un atome qu'un préjugé », selon le bon mot d'Albert Einstein.

Enfin, lorsque des discriminations sont constatées, les mesures correctives doivent s'inspirer de la logique de l'« aller vers », dans le but de promouvoir la diversité. Les discriminations positives sont illégales en France, sauf lorsqu'elles sont constitutionnellement admises (obligation d'emploi liée au handicap, représentation équilibrée entre hommes et femmes au sein des organes dirigeants des entreprises, dans la haute fonction publique, dans la vie politique).

Pour mémoire, les principaux motifs de discrimination rapportés au Défenseur des droits, concernent l'état de santé et le handicap (25,9 %), l'origine (22,5 %), les activités syndicales

(6,2%), l'âge (5,5 %), la grossesse (4,6 %), la situation de famille (4,5 %) ... Pour les salariés du secteur privé, se disent victimes de discriminations concernant l'âge (26 %), la grossesse (25 %), le sexe (23 %), l'apparence physique (20 %), l'origine ethnique (16 %), les opinions politiques (11 %), le handicap (10 %), les convictions religieuses (8 %),...

Si chacun PEUT être un jour concerné, à titre de victime ou de témoin, il DOIT l'être pour lutter contre ces pratiques pénalement condamnables.

### *Commission administrative paritaire du 31 mars 2015*

Après avis favorable donné aux tableaux d'avancement lors de la commission administrative paritaire du 31 mars 2015,

**Ont été promus au grade d'agent supérieur d'exploitation :** Jean-Gilbert BERNIER, Jean-Luc DUMONT, Henri DROUART, Didier DARGAISSE, Didier LORSONG, Christophe CHALLES, Frédéric MIERZEJEWSKI, Anne VEYRAT, Christophe BERTHOULOUX, Abdelhakim ZOUAOUI, Pascal HENOT, Xavier LEGENDRE, Gaëlle CAUSSIN, Michel DA ROCHA, Jean-Pierre TOULLIC, Sacha PERRIOT, Guillaume TOHOTCHEU WAKO, Stéphane PAILLER, Paul MENGUAL, Alain CAPDEVIELLE PERE, Laurent LAFAGES, Bernard SIMON, Francis BLAY, James APPAVOU, Guy CUIGNET, Karim BOUDJEMA, Nandkumar-Marc BABOOLALL, Hervé JEANNE, Jean-Louis BERTOT, Pascal CHARRIER, Nathalie LEMEE, Frédéric RIEUBLANDOU, Sébastien SADOK, Gérald GILARDO, François DUMAINE, Benoit SAUTY, Jean-Henri SATABIN, Alhan SAFFERS, Fathi BOUAISSA, Philippe LHOMME, Jean-Marc SAINSILY, Stéphane GRIVEAU, Alexia HENRIOT, Djibril KOITA, Philippe THOMAS, Franck VERDIER, Jean BODEN, Stéphane DE CEGLIE, Thierry LAPOSTE, Alain GAGNOT, Abdelkader AZEHAF, Eric LANDAUER, Stéphane PROVAUX, Johann RIOU, Arnaud WAWRZYNIK, Stéphane FOUCHER, Stéphane GUILLOU, Gérard RENAUT, Jean-Charles TREFFRE, Zahir AIT CHADI, Philippe FONTAINE, Laurent SUARD, Marc VASSEUR, Guy SAUVAGE, Ludovic FOUET, Bruno ROGER, Pascal DURAND et Louis MANOUKIAN.

**Ont été promus au grade de technicien des services opérationnels en chef :** Pierre HOUSSIN, Jean-Claude CHAGUE, Bertrand BELPAUME, Jean-Claude HADJEDJ, Thierry TREHEL, Philippe RENARD, Dominique RENAUDIN, Olivier POISSY, Olivier LAMARRE, Fabrice COUCHE, Christophe GOUEZ, Dominique POUILLEUX, Luigi ZOLDAN, Fabrice BOUTET, Christian LANTZ, Stéphane VILLEGAS, Frédéric SANDRARD, Christophe PENSIVY, Roger CARACOTTE, Joël MARION, Joël COANON, Eric KANTHACK, Pierre SCHUMENJAK, Patrick DUBOEUF, Patrice LALOUE, Patrick BECOURT, Bruno GUERIN, Patrick CABEL, Alain DESHAYES, Daniel BOTTANI, Didier RENARD, Patrick CAYSSALIER, Serge GOUNY, Henri LENGREND, Damien LACOUA, Philippe MOYSE, Pascal KHELALF, Bertrand PARIS, Anandaraju RAMEN, Frédéric QUEIROZ, Frédéric NOGUES, André DELEIGNIES, Joël GAVACHE, Sylvain CARRE, Jean-Michel JARRIGE, Bruno DEBAT, Jean-Pierre RENARD, Christian LORAND, Fabrice LE BROUDER, Philippe BOUREAU, Jean-Christophe BARDU, Didier GIRAUD, Jean-Pierre CONSUEGRA, Thierry MARTHO, Thierry AIDAT, Jean-Yves MORVAN, Richard DURAND et Ange MEYER.

**Ont été promus au grade de technicien des services opérationnels de classe supérieure :** Pierre VIRANIN, Jean-Luc LAVERGNE, Jérôme PLOUVIER, Yves LAMARCHE, Olivier CHARDENOUX, Christophe DOS SANTOS, Eric CIVEL, Ludovic COVEL, Jean-Louis CARPENTIER, Jean-Pierre BOULANT, Philippe VALY, Philippe VERITE, David CAVIGNAUX, Nordine BENOMARI, Franck FAYE, Pierre Stéphane OFFRET, Jamel BENOMARI, Dominique GOUACIDE, Sébastien SCHMITT, Christian GRIVEL, Anthony THIEFFRY, Bakary KOITA, Sébastien SAVIGNAT, Thierry CHANTRELLE, Cyril

COURTIN, Franck LE TOURNEUR, Alexandre MATHIEU, Ismaila CISSE, Bruno BEAUCAL, Cheikhna SAKHO, Philippe AUBE, Manuel BURNEL, Steven GUIBET, Siaka KEITA, Franck DHENRY, Laurent DEMOUTE, Laurent ANDRE, Stéphane DESNOS, Marc DUBOS, Laurence CHARGE, Bernard OGER, Thierry RABINEAU, Aurélien GIBANEL, Delphine DUCA, Bernard ABREU, Daniel CANONGES, Sada SAOUNERA, Birante CISSE, Bernard HARINQUET, Jean-Marc SELLEM, Alain LE BAHEZRE, Laurent LAFON, Gabriel HSAINI, Yaya BA, Renaud PEYRIN, Christophe LEFEVRE, Ibrahima CISSOKO, Yann SEVERINI, Rodolphe OCQUIDANT, Bakary GOUDIAM, Eric BLIN, Didier MARCHIS, Antoine MORELLE, Luc DJERAOUANE, Sylvain COUDERT, Bruno CHAUVIN, Eric ANCELLIN, Innocent ROBUR, Franck MEUNIER, Arnaud BOUVET, Dang Manh Paul NGUYEN, David PLANCHE, Christophe ROLLOT, Thierry DERIEUX, Philippe BASSOT, Joël HARDY, Michel DUPONT, Alain GAINARD, Nicolas FIEVET, Biagio CANNIZZO, Michel DURANTET, Issiakha DIAKHO, Michel DUC, Sylvain GALLAIS, Abdou DOUCOURE, Dominique OBERHAUSER, Pierre-Yves JOUCHOUX et Lofti REGUIG.

**A été promue au grade d'agent de logistique générale d'administrations parisiennes principal de 1<sup>ère</sup> classe :** Viviane-Amélie FUCHS.

**Ont été promus au grade d'agent de logistique générale d'administrations parisiennes principal de 2<sup>ème</sup> classe :** Victoire NOLEA, Clotilde BEGUE, Michel BOUCHE, Patrick BRISSEAU, Olivier DUCLOS, Shanker MUKHERJEE, Annie LEPRINCE, Alain FITOUSSI, Abdelkrim BEDDIAF, Abderrahman KHOUALDIA, Georges GARNIER, Nicole LEFEUVRE et Hélène NICAUD.

**Ont été promus au grade d'agent de logistique générale d'administrations parisiennes de 1<sup>ère</sup> classe :** Christophe MIKUS, Ruth JUBERT, Elisabet WAGENAAR, Marie-Alice BOULAI, Franck DELORME, Fatima OULD MEZIANE, Franck JOURDE, Mohamed OULD-BOUZID, Antonio MUNOZ Y CARO, Monique GNOGBO, Nadine RIVASES, Lena QUINOL, Michel HURET, Ismett BELABED, Alain LETELIER, Marie-Lucile SAANDI, Nathalie PINAU, Isabelle KAECH, Faycal GUIDOUM BOUZIANI, Mathilde DURAND, Grégory BANNAIS, Thi Ba DAMBRUN, Olivier LAFFUMA, Ahamada AHAMED, Abderrahim OUICHA, Philippe HOSSEINI, Stéphane TEXIER, Jean-Paul CUEILLE, Isabelle BERTRAND, Moïse MUPATSH, Sergio RODRIGUES COSTEIRA, Brigitte DAIX, Christiane NOEL, Hervé BURLAUD, Samuel-Cliff KUETE JOU, Julien ROMME, Saïda M'RABET, Richard CASSIUS, Adel RIAHI, Jérôme TRAN, Rémy GENIPA, Jamel TALEB, Roberto LUIS, Christophe MAZERIN, Sébastien GAMAR, Julian JIMENEZ, Roland LORDINOT, Bruno DONIGUIAN, Christophe MORIVAL, Patrice DE SEAUVE, Marieme SALGADO, David BARBAZANGE Ludovic BENARD, Géraldine BASQUIN, Maria-Da-Graca DA SILVA FERREIRA, Vesna ANTONIJEVIC, Laurent CHRISTOPHE, Abdou-Karim SY, Vincent CARRERE-GEE, Sébastien ETIEN, Pierre CARPENTIER, Zahira TAGUERCIF-BENYESSA, Annick HOSSAIN-DUFOUR, Jocelyn FABERT, Grégory EMERY, Stéphane FERNANDEZ, Maurice MICHAL, Afi-Nadège CIETTE-JOCOLAS, Baptiste DANIEL, Pierre SLONINA, Théophile ZIGAULT, Joël BRIVAL, Fanny TURPIN, Youssouf HAMADI, Nicole TARDIFF, Soundar SENGAJANY, Marlène BOBI, Roukia MOHAMED CHANFI, Augustine GENE, Maria CROCHET, Ibrahim ABDOUL WAHIDI, Houssein OMAR, Maggy DOLMARE, Andjenirapa MOUNISSAMY, Moïnaecha HAMADI, Mireille BAVEDILA, Carole RISACEO et Chantal DELACOUR.

*L'UCP adresse à toutes et à tous ses plus vives félicitations !*